

aussi leurs preuves, n'attendent qu'une si bonne occasion, & qui en l'attendant sont assez généreux pour se réserver aux besoins de l'Etat, pour affronter un préjugé homicide, & pour ne pas s'immoler à une extravagance reconnuë.

En un mot, tout duel est un acte de vengeance, où l'on en veut à la vie de son ennemi, où l'on aspire à la gloire d'être homicide, où l'on renonce à son salut éternel, où l'on exige de son ennemi le même sacrifice. Dans tout duel; on viole donc toutes les Loix de la Religion, de la charité & de l'humanité.

La menace de tuer à l'improviste celui qui refuse le duel, ne l'autorise pas à l'accepter : il n'a pas droit d'opposer la force à la violence qui le menace, mais seulement à la violence qui l'attaque. Mais s'il n'accepte pas le duel il perd sa fortune, son état, son honneur. Les biens de ce monde, *réplique le Père Gerdil*, ne valent pas ce qu'on perd en acceptant un duel. Ce n'est jamais qu'un faux honneur qu'on sauve par le duel; puisqu'aux yeux de Dieu & des gens sages, tout duel est une action coupable. Or un faux honneur mérite-t-il qu'on lui sacrifie sa vie & celle de son prochain ?

Un soufflet, un coup de canne fait à l'honneur une playe que l'autorité publique ne sauroit fermer : donc il faut se battre. C'est ici que l'Evangile réclame ses droits, ordonne le pardon des injures, commande l'horreur des maximes mondaines, recommande la sagesse chrétienne, qui aime mieux la gloire qui vient de Dieu, que celle qui vient des hommes; qui préfère l'ignominie au crime, les bénédictions du Ciel aux malédictions de la terre, & la Loi de Dieu aux préjugés du monde. A ces grands motifs